

intervention madame Lemaire

Vendredi 4 avril nous avons eu la chance d'écouter l'intervention de Mme Lemaire la chef adjointe de la maison d'arrêt de Guéret.

Elle nous a parlé de son parcours scolaire en commençant par nous dire qu'elle avait fait l'équivalent d'une licence de droit avec une maîtrise en droit pénal et science criminelle, elle a obtenue un bac+4 et a occupé plusieurs postes dans le cadre pénitentiaire après un concours d'officier d'administration pénitentiaire, elle a donc été chef de bâtiment, chef officier, chef de détention et enfin adjoint chef depuis quelques mois, nous avons d'ailleurs appris la différence entre les établissements, entre la maison d'arrêt pour les petites peines ou les cas en attente de jugement, après le jugement ils vont soit en centre de détention soit en centrale pour les cas dangereux,

Guéret est une petite maison d'arrêt, la 2ème plus petite de France. Son métier consiste à gérer l'établissement, elle est une sorte de manager, elle gère une équipe de surveillants et le budget. Pour les prisonniers elle gère aussi les activités en organisant des rencontres avec des auteurs par exemple, ceci a pour but la réinsertion de l'individu jugé, dans la société, elle nous a d'ailleurs fait remarquer le fait que souvent les personnes que l'on retrouve en prison ont quitté l'école très tôt et ont de faibles capacités c'est pour cela qu'en prison des cours sont aussi organisés pour que l'individu soit intégré à la société à sa sortie de prison, en ayant des diplômes voir un job. Son rôle est aussi de se déplacer nuit ou jour quand il y a une alerte pour un cas qui se serait battu ou pour une tentative de suicide par exemple, elle nous a d'ailleurs avoué que Guéret était plutôt calme niveau délinquance. Enfin si Madame Maurice devait citer quelques défauts ce serait selon elle le manque de budget des prisons ou encore le temps.

Graciani morgane